

Préfecture de Maine et Loire
Bureau des installations classées
Place Michel Debré
49934 Angers cedex 9

Maulévrier, le 10 octobre 2017

Monsieur le Préfet,

Conformément aux dispositions des articles R.181-1 et suivants du Code de l'environnement, j'ai l'honneur de vous adresser une **demande d'autorisation environnementale** pour un projet d'unité de méthanisation de matières organiques située à MAULEVRIER.

Cette installation est soumise à autorisation au titre des rubriques n° 3532, 2781.1 et 2910C de la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.

Par ailleurs, je sollicite votre bienveillance, afin de m'accorder une dérogation à l'article D181-15-2 du code de l'environnement, en ce qui concerne l'échelle utilisée dans le présent dossier de demande d'autorisation d'exploiter pour l'établissement du plan de masse.

Cette échelle a été utilisée afin de faciliter la lecture du plan, et de conserver une présentation sur format plus facile à consulter de l'ensemble des installations et de ses abords immédiats.

Dans l'espoir d'une prise en considération de ma demande, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en mes salutations les plus respectueuses.

M. Damien FONTENEAU
Président de la société
RIVERGAZ

